



## **PROJET EDUCATIF ENFANCE-JEUNESSE 2018-2021**

### **ACCUEILS DE LOISIRS-ESPACE JEUNES-DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT**

#### **Préambule :**

Depuis 2014, la Ville de Châteaugiron poursuit un développement important et dynamique, notamment au niveau de l'accueil des familles, des enfants et des jeunes. Avec 28 % de jeunes de moins de 18 ans (source : INSEE 2014), les accueils collectifs de mineurs municipaux représentent un vecteur fondamental du développement de la politique enfance et jeunesse.

Par ailleurs, depuis la création d'un service municipal dédié aux enfants et jeunes, les dispositifs d'accompagnement développés ont permis d'élargir l'offre de service public de proximité au-delà des modes de garde et des programmations de loisirs. L'accent est ainsi mis sur la place laissée aux enfants et jeunes en tant qu'acteurs et citoyens, sur leurs choix, leurs projets, leur expression.

Enfin, le souhait de développer la cohérence éducative entre les différents acteurs qui accompagnent les enfants et jeunes vers l'autonomie, notamment le lien avec les parents, apparaît comme primordial dans les enjeux éducatifs du projet 2018-2021. La communication, les partenariats, le travail sur les représentations concernant chaque acteur éducatif, la concertation et la rencontre doivent permettre la mise en place d'un cadre rassurant et structurant pour les enfants et jeunes du territoire.

#### **Le projet éducatif :**

Document pluriannuel obligatoire qui vise à favoriser la continuité de l'action, le projet éducatif formalise :

- L'engagement de la Ville de Châteaugiron : ses priorités, ses principes, ses valeurs éducatifs.
- Les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

Il permet :

- Aux familles de connaître les objectifs de la Ville de Châteaugiron.
- Aux équipes pédagogiques de repérer les intentions éducatives et d'en décliner les objectifs au travers des projets pédagogiques dans chaque structure d'accueil
- D'œuvrer de façon transversale et collective, avec une cohérence éducative pour atteindre les intentions éducatives qui y sont définies.

Le projet éducatif de la Ville de Châteaugiron est commun à toutes les structures d'accueil et aux dispositifs d'accompagnement afin de garantir cohérence et transversalité éducative. Les intentions suivantes définissent ainsi le cadre éducatif des différents projets mis en place par le service Enfance Jeunesse :

1. **Construire une politique enfance et jeunesse autour de l'enfant/jeune, au cœur des acteurs éducatifs : familles, équipes pédagogiques, partenaires.**
  - a. Créer du lien avec les familles et les acteurs éducatifs du territoire
  - b. Développer la communication et la valorisation des projets des enfants et jeunes
  - c. Garantir la cohérence, la continuité et la transversalité éducative entre les structures d'accueil et avec les différents acteurs éducatifs et les partenaires des projets
  
2. **Favoriser l'accès aux services pour tous :**
  - a. Garantir une accessibilité physique aux enfants et jeunes et des locaux adaptés à l'accueil des publics
  - b. Assurer une équité d'accès aux services proposés via une grille tarifaire modulée
  - c. Proposer des programmations diversifiées et permettre un libre choix aux enfants et jeunes
  - d. Communiquer, informer et accompagner les enfants, jeunes et familles vers les services proposés, et selon leurs besoins vers d'autres structures compétentes
  - e. Respecter les spécificités de chaque enfant et jeune
  
3. **Permettre aux enfants et jeunes d'être pleinement citoyens, et acteurs du « bien vivre ensemble » :**
  - a. Permettre aux enfants et jeunes de respecter les règles de la vie en collectivité, de civisme, dans un cadre rassurant, structurant.
  - b. Développer chez l'enfant/le jeune, le respect de soi et d'autrui, la bienveillance dans ses relations entre pairs et avec les autres
  - c. Sensibiliser les enfants et jeunes à la solidarité, l'écocitoyenneté.
  - d. Permettre aux enfants et jeunes d'être acteurs du lien social sur le territoire.
  - e. Permettre aux enfants et jeunes de gagner en autonomie, les responsabiliser.
  - f. Favoriser l'expression des enfants et jeunes, prendre en compte leur parole.

La mise en œuvre des intentions éducatives énoncées ci-dessus est assurée par les équipes pédagogiques du Service Enfance Jeunesse, dans le cadre des équipements et/ou dispositif suivants :

- Accueils Collectifs de Mineurs :
  - Accueil de Loisirs maternel le Centaure : pour les enfants de la petite section à la grande section
  - Accueil de Loisirs élémentaire Croc Loisirs : pour les enfants du CP au CM1
  - Accueil de loisirs pré-ados la Fabrik : pour les jeunes du CM2 à la 5<sup>ème</sup>
  - Espace Jeunes Le Bis : pour les jeunes à partir de la 5<sup>ème</sup>.
- Dispositifs jeunesse :
  - Ateliers pédagogiques dans les collèges de la Ville
  - Accompagnement à la scolarité
  - Ateliers hebdomadaires de pratiques culturelles
  - Parcours découverte Festivals
  - Conseil Municipal des Jeunes
  - Dispositif « Argent de Poche »
  - Bourse à projet jeunesse

Et tout autre dispositif qui pourra être développé lors de la mise en œuvre du présent projet éducatif.

